L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau: 323 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE MATIN, 29 AOUT.

Le Commerce de l'Algérie.

Le *Moniteur de l'Algérie* vient de publier les tableaux officiels du mouvement commercial de l'Algérie en 1868.

Il ressort de ce document que le commerce général de la colonie qui, en 1867, atteignait le chiffre de 283 millions 830,990 fr., valeurs officielles, s'est élevé en 1868 au chiffre de 295 millions 773,664 fr., soit une augmentation de 10 millions 894,674 fr.

Dans ce chiffre, la France seule entre pour une somme de 226 millions 170,620 fr., qui représente l'importance du marché que la colonie offre à la production et à la consommation de la métropole.

Les Etats européens qui ont ensuite pris part à ce mouvement sont, par ordre d'importance:

L'Espagne,	pour	19,720,328 fr.
La Turquie	"	16,314,172
L'Angleterre	"	13,844,109
La Russie	"	8,373,813
L'Italie	"	7,786,289
Les Etats barbaresques		3,467,161

Viennent ensuite la Belgique, la Grèce, l'Autriche, le Portugal, la Suède et la Norwège, l'Egypte, les Pays-Bas, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Danemark, les ports d'Afrique non occupés, le Sénégal, les Etats-romains, pour une valeur de 2 millions, 651,511 fr.

Le chiffre de 295 millions 773,664 fr., qui représente le commerce général de l'Algérie en 1868, donne pour l'importation la somme de 194 millions 664,360 fr., supérieure à celle de 1867 de 4 millions 987,353, c'est-à-dire une augmentation de 2 1/2 pour 100.

La France a donc fourni à la colonie la majeure partie des produits de toute nature nécessaires à sa consommation. Ces produits représentent une valeur de 144 millions 533,092 fr.

La somme totale des importations se répartit de la manière suivante entre les divers ports de l'Algérie:

Alger	40,43 pour 100
Oran	33,33
Philippeville	15,04
Bone	7,01
Mostaganem	2,33

Puis viennent Bougie, Tenès, Nemours, La Calle, etc.

L'an dernier, le port d'Alger occupait, dans le commerce d'importation seulement, le second rang; il est remonté cette année au premier par un accroissement dans son mouvement d'importation de 11 millions 128,942 fr.

La valeur totale des exportations effectuées par les divers ports de l'Algérie à toutes destinations s'élève à 103 millions 69,304 fr. Ce chiffre, comparé à celui de l'année 1867, donne en faveur du dernier exercice, une augmentation de 5 millions 907,321 fr. ou de 6,08 pour 100.

Les expéditions de blé, orge, farines, légumes verts et secs, tabacs, ont largement contribué à ce mouvement. Divers produits de l'industrie algérienne ont également été fort recherchés, notamment les lièges bruts et ouvrés qui figurent au tableau des exportations pour une somme de 1 million 598,310 francs; le crin végétal, dont la préparation occupe plusieurs usines, pour 2 millions 233,324 fr.; les minerais de fer, pour une somme de 12 millions 166,865 fr. Tous ces produits présentent des augmentations considérables sur l'année 1867.

Le mouvement des exportations s'est effectué dans les proportions suivantes pour les différents ports de l'Algérie.

Alger	29,39 pour 100
Oran	26,52
Bone	18,70
Philippeville	15,90

Aussi donc, malgré la sécheresse, malgré les sauterelles, malgré la famine, malgré les nombreuses crises que l'Algérie a traversées pendant l'année dernière; elle n'en a pas moins continué à progresser et à toucher de bien près le chiffre de 300 millions de francs!

Une Ascension Fatale.

On lit dans le *Bund*:

M. Elliott, de Brighton, pasteur, célibataire, âgé de vingt neuf ans, était un marcheur déterminé, se faisant surtout remarquer dans les courses de montagnes. Depuis quatre ans il venait régulièrement faire une excursion en Suisse, sa passion étant d'en visiter les glaciers. L'année précédente, il avait fait l'ascension du Mont Cervin et du Moine. Il se faisait toujours accompagner de François Biner, de Zermatt, l'un des meilleurs guides de l'endroit. Il existait entre Elliott et Biner des rapports de bonne amitié et de confiance réciproque.

Biner avait été averti de se tenir prêt pour la campagne qui allait s'ouvrir en juillet. Un ami d'Elliott, M. le pasteur Philipps aussi de Brighton, devait l'accompagner dans ses courses. Un second guide Joseph Lauber, de Zermatt, fut adjoint à Biner. Le 21 juillet, les deux touristes se mettaient en route avec leurs guides, partant de Lucerne pour faire l'ascension du Pilate et se rendre de là au Titlis par Engelberg.

Le samedi 24 juillet, ils arrivaient à Grindelwald. Le 26 nos voyageurs résolurent de faire l'ascension du Schreckhorn en passant par le Strahlberg; pour cela, ils prirent pour troisième guide Pierre Baumann, de Grindelwald. Il fut dit qu'ils allèrent passer la nuit au poste de Kastenstein, afin de pouvoir gravir le Schreckhorn le lendemain de très bonne heure, ce qui eut lieu. Tout alla bien jusqu'à la station à laquelle on a donné le nom de Schreckhorn sattel et où la caravane prit quelques rafraîchissements avant de poursuivre son ascension.

M. Elliott marchait le premier, suivi de ses deux guides; M. Philipps formait l'arrière garde avec Pierre Baumann, qui le tenait par la corde qu'il lui avait passé autour du corps. Elliot et ses deux guides, marchant d'un pas ferme, autant que le permettait la [illegible] et sans [illegible] de leurs autres compagnons, ne tardèrent [illegible] un [illegible]. Là il y eut une petite halte, et l'on en profita pour prendre une gorgée de vin, puis on se remit aussitôt en route.

Cependant l'ascension devenait de plus en plus difficile. Les guides insistèrent pour que M. Elliot se laissât attacher autour du corps la corde qui pouvait seule le garantir d'une chute; mais leurs prières furent vaines, l'Anglais persista à vouloir rester libre dans ses mouvements. Il fit passer Lauber le premier, avec ordre de tailler avec sa hachette des marches dans la glace. Lauber obéit, mais il s'arrêta bientôt en criant à M. Elliot qu'il y avait trop de danger à passer où il se trouvait.

C'est alors que l'Anglais, au lieu de s'arrêter aussi pour prendre conseil avec ses compagnons, eut la malheureuse pensée de se frayer lui même une route en se dirigeant plus à droite, avec l'intention de prendre de l'avance sur Lauber. Ne trouvant marcher d'un pas ferme sur cette glace en pente, il ne tarda pas à trébucher et tomba à plat ventre. Il chercha d'abord à se retenir par tous les moyens en son pouvoir, mais ce fut en vain. Biner le saisit par le bras au passage, mais il fut contraint de le lâcher sous peine d'être entraîné lui même dans la chute. Alors le malheureux Elliot disparut avec la rapidité d'une pierre qui se serait détachée des hauteurs et aurait roulé dans les bas fonds.

M. Philipps et le guide Baumann, placés à cinquante pas au-dessous du lieu de l'événement, en avaient été les tristes témoins sans qu'il leur fut possible de rien faire pour en prévenir la fatale issue. Baumann, attaché aux deux cordes, fut chargé d'aller à la découverte de la victime, mais ses efforts ne furent suivis d'aucun résultat. M. Philipps et ses compagnons étaient de retour à Grindelwald vers sept heures du soir.

Six hommes connaissant parfaitement les lieux furent aussitôt envoyés à la recherche de l'infortuné Eliot. Après une marche de nuit non interrompue, ces gens arrivaient seulement le lendemain vers midi, au pied du Schreckhorn. Ils eurent bientôt trouvé le cadavre dans un amas de neige et de glace. M. Elliot avait reçu une profonde blessure à la tête, mais le corps était peu maltraité pour être tombé d'une hauteur de 4,000 pieds.

La grande difficulté était le transport du cadavre à travers des lieux pleins d'aspérités de tout genre. Aussi ce ne fut qu'après des efforts inouïs que nos robustes montagnards parvinrent au terme de leur course. Ils arrivaient à Grindelwald seulement dans la nuit du jeudi au vendredi.

M. Philipps déclare que les trois hommes qui leur ont servi de guides n'ont absolument rien à se reprocher dans l'accident qui a été cause de la mort de M. Elliott. Il est prêt à donner à cet égard les meilleurs témoignages. C'est le 30 juillet qu'a eu lieu à Grindelwald l'enterrement de M. Elliott, au milieu d'un grand concours d'étrangers.

FAITS DIVERS.

— On communique au *Gaulois* une belle et originale lettre de Franklin, qu'on lui assure être *presque* inédite:

"22 avril 1781.

"Vous trouverez ci inclus un billet de vingt louis d'or. Je ne prétends pas vous donner cette somme; je vous la prête seulement. Quand vous serez de retour dans votre pays, vous ne manquerez sûrement pas de faire d'assez bonnes affaires pour pouvoir payer toutes vos dettes. Ceci supposé, quand vous trouverez quelque autre honnête homme dans le même embarras, vous pourrez me payer en lui prêtant cette somme, en lui enjoignant de s'acquitter par la même opération, dès qu'il le pourra et qu'il en trouvera l'occasion. J'espère que cet argent passera ainsi par bien des mains, avant qu'il rencontre un coquin qui en arrête la circulation. Ceci est un expédient de ma part pour faire le bien à peu de frais. Je ne suis pas assez riche pour dépenser beaucoup en bonnes œuvres, ce qui m'oblige à y suppléer par l'adresse et à faire le plus possible avec presque rien.

"FRANKLIN."

— On écrit de Pau au *Droit*:

"La ville de Pau, ordinairement si paisible, assistait au juin dernier à une lutte électorale d'une violence extrême, à l'occasion de laquelle le *Journal de la Préfecture* publiait une provocation en duel, signée d'un procureur impérial. Il était évident que toutes les sympathies du pays se portaient sur M. Gustave Fould, qui n'était pas le candidat officiel, et qui a été, en effet, élu à une grande majorité. Peu de jours avant l'élection, une brochure fut répandue dans le pays; elle était imprimée par Vignancour et signée Léoni M. Léoni, de la presse parisienne, n'avait fait que traverser Pau, où on ne l'a plus revu. Il avait signé, en passant, cet écrit.

Cette brochure violente, dirigée contre M. Fould tourna en sa faveur, et à un second tour de scrutin, il obtint un nombre de voix beaucoup plus considérable qu'au tour [illegible]. M. Gustave Fould cita aussitôt pour diffamation, devant le tribunal correctionnel de Pau, MM. Léoni et Vignancourt, leur réclamant 100,000 francs de dommages-intérêts.

"La cause a été appelée le 4 août. MM. Léoni et Vignancourt n'ont point paru. Sur la plaidoirie de Me Danzon, avocat de M. Fould, les deux prévenus ont été condamnés par défaut: Léoni à quinze jours de prison, Vignancourt à 200 fr. d'amende; les dommages intérêts ont été réduits à 300 fr. et l'insertion du jugement dans les journaux du pays a été ordonnée."

— On mande de Bucharest, le 30 juillet, au *Fremdenblatt*:

"Depuis quelque temps, des marchandises disparaissaient la nuit dans des magasins de la ville sans qu'on pût découvrir la trace des voleurs. On savait seulement qu'on avait affaire à une bande parfaitement organisée, et qu'il importait de recourir à des mesures extraordinaires pour s'emparer des malfaiteurs.

"On redoubla donc de vigilance, si bien que, dans la nuit du 26 au 27 juillet, les agents de la police de sûreté parvinrent à saisir quatre individus au moment où ils venaient de dévaliser un des plus grands magasins de Bucharest.

"Les voleurs avaient la figure noircie, et refusèrent d'abord de faire connaître leurs noms. Ils finirent cependant par faire des aveux, et leurs révélations furent telles que les magistrats chargés de l'instruction en crurent à peine leurs oreilles.

"Les voleurs arrêtés sont les chefs d'une nombreuse bande de filous; ce sont quatre docteurs en droit, Roumains nés en Transylvanie; ils jouissaient dans ce dernier pays, où ils étaient reçus dans les meilleures sociétés, de la plus grande considération.

"De plus, ils sont membres de la Société *Transylvania*, organisée dans un but d'agitation parmi les Roumains austro-hongrois, et ils remplissaient avec habileté la mission d'agents politiques, en entretenant les Roumains sur les indicibles malheurs de leurs frères opprimés en Autriche.

"Quand les ombres de la nuit s'étendaient sur la capitale de la Roumanie, ces nobles partisans du futur royaume daco-roumain charmaient leurs loisirs en enlevant dans les magasins de précieuses marchandises, qu'ils s'empressaient ensuite à transporter dans des voitures sur la sol transylvanien.

"Leurs brillants équipages même étaient volés, et l'adresse de ces bandits était telle, qu'ils avaient réussi jusque dans ces derniers temps à échapper même au moindre soupçon."

—On lit dans le *Daily Telegraph*:

"Une explosion violente qui a eu lieu sur les degrés du bord de l'eau, de la Chambre des communes, tout près du pont de Westminster, a jeté une grande alarme dans le voisinage des chambres du Parlement. Cette explosion a eu lieu la nuit dernière à minuit un quart.

"Le bruit s'est fait entendre dans les corridors et dans les bureaux extérieurs de la Chambre des communes, mais n'a pas pénétré dans la Chambre elle-même. Quelques personnes qui passaient sur le pont entendirent le bruit et virent une colonne de fumée qui s'élevait à l'extrémité de la terrasse, près des appartements du speaker.

"La police de garde à la chambre se rendit aussitôt sur les lieux, et trouva une boîte de métal qui avait renfermé de la poudre avec les restes d'une fusée. On a supposé que ce était le fait de quelque individu dont on ne peut constater les intentions et qui aurait lancé la boîte du haut de Westminster et aurait ensuite pris la fuite. Il n'y a eu aucun dégât.

"La police, malgré sa diligence, n'a pu faire aucune arrestation. Lorsque l'explosion a été connue à la chambre, on y a été alarmé pendant un certain temps, mais peu à peu l'effroi est calmé et l'on reprit tranquillement l'expédition des affaires."

—Le *National* publie un article de M. Catulle Mendès sur l'intérieur de Wagner, qui est intéressant d'ailleurs, mais qui nous transporte dans de singulières régions d'enthousiasme. Est-on heureux de pouvoir admirer quelqu'un ou quelque chose comme cela!

Richard Wagner habite Tribchen, sur le lac de Zurich:

Richard Wagner est seul, avec quelques serviteurs et un grand chien noir, compagnon fidèle. Ce chien, qui s'appelle Rouzemonk, est sauvage comme son nom. On ne lui a appris aucune des gentillesses frivoles qui déshonorent l'instinct des bêtes. Il ne donne pas la patte; il ne sèche que lorsqu'il le veut bien. Richard Wagner nous a dit: "Il n'a pas besoin d'être savant, puisqu'il est beau et bon."

Le solitaire est d'ailleurs entouré de tout le confortable que peut désirer un réformateur:

Des tentures de velours d'un violet sombre éteignent les fenêtres et étouffent les rumeurs. Sous un plafond peint, sur des murs tendus de cuir chamarré d'or, apparaissent trois portraits: Gœthe est placé en face de Schiller, Beethoven a pour vis-à-vis qu'un miroir. Mais, au moment où nous déplorions cette irrégularité choquante dans l'ordre général, Richard Wagner se leva devant la glace et, en s'y reflétant, compléta la symétrie.

La glace pourrait bien être mise là précisément pour refléter les traits du grand homme. Cela est aussi fort que le célèbre dais de M. Victor Hugo. M. Wagner me paraît d'ailleurs un féroce poseur. Bien qu'il ait recommandé à M. Catulle Mendes, agneau palpitant sous l'œil de l'aigle, de "ne pas prendre de notes." Vous allez en juger.

Après avoir expliqué que l'auteur de *Tannhauser* rend justice à M. Auber, à Rossini, et qu'il admire Mozart, M. Catulle Mendes ajoute:

Mais Beethoven est le dieu qu'il préfère à tous les dieux. Quand il explique, mêlant la parole à la note, une symphonie de Beethoven, son œil s'illumine comme celui d'un chrétien extasique, et jamais il ne regarde le portrait du grand maître, placé au dessus du piano, sans que son visage ne revête l'expression d'une ferveur absolue.

O le farceur grandiose! et comme il fait bien réellement le pendant du sublime propriétaire de Guernesey! Et M. Catulle Mendès admire de plus en plus:

Une chambre voisine est le *lieu religieux* où Richard Wagner travaille.

Ah! non, cent fois non! S'il vous faut absolument des religious et des dieux, gardons les anciens!

—Le *Morning Post* donne des renseignements sur le puits de houille le plus profond qu'il y ait au monde. Il se trouve aux mines de Rose Bridge, près de Wigan, et on vient d'y découvrir tout récemment la couche de charbon dite d'Atley qu'on cherchait depuis longtemps et qui a une grande valeur; cette couche est à l'énorme profondeur de 810 yards.

— Lorsque les *Trois frères provençaux* se transportèrent à leur nouveau domicile, leur prospérité n'était pas grande encore.

Mais un événement fortuit développa cette prospérité et attira la foule, au clin d'œil, chez les trois associés.

Voici la chose:

En plein hiver, par un froid des plus rigoureux, ils reçurent de Bourgogne un envoi de Romanée Conti.

En route, le vin gela.

A leur arrivée à Paris, les barriques furent mises en perce, mais il n'en tira dans les bouteilles que l'essence même du raisin. L'eau que les vignerons mélangent à leur vin en plus ou moins grande quantité, était montée à la surface, se séparant du *jus de la treille*, et s'était seule gelée.

Les premières personnes qui dînant aux *Frères provençaux*, goûterent du Romanée-Conti, le trouvèrent exquis, supérieur à tous les romanées, et bientôt le bruit se répandit qu'il n'y avait que ce restaurant où l'on pût boire un cru si merveilleux.

Il n'en fallut pas davantage pour établir la réputation de la maison sur un piédestal *solide*, bien que le point de départ fût *liquide*.

C'est dans cet établissement des *Trois frères provençaux* que le *poulet Marengo* a été inventé.

Et voici comment:

Le jour où arriva à Paris la nouvelle de la victoire de Marengo, quelques clients, pour fêter le succès de *nos armes*, vinrent dîner chez les Provençaux et demandèrent, entre autres choses, un poulet à une sauce quelconque.

— Mais quelle sauce? demanda le garçon qui les servait.

— Celle que vous voudrez! dit l'un des convives.

Et le garçon se dirigeant vers la cuisine, cria de toutes ses forces:

— Un poulet à la Marengo!....

—La mode est aux fouilles scientifiques, et on ne peut, cette fois, qu'applaudir à la mode.

La *Liberté* nous apprend que le duc de Beaufort-Spontin fait exécuter en ce moment des fouilles dans les ruines de son château de Beaufort, situé sur la rive droite de la Meuse, près Huy.

Une oubliette taillée dans le roc à une profondeur considérable, des fers et des javelots, un bénitier romain et une bassine en cuivre rouge du quinzième siècle ont été déjà retrouvés.

On vendrait surtout découvrir l'entrée d'un fameux souterrain qui, suivant la chronique, part du château, et, passant sous la Meuse, aboutit à une distance assez éloignée de la rive gauche du fleuve.

D'autre part, le prince Tornolia s'efforce de retrouver aux environs de Montalto, Gravisca, une des cités de l'antique Etrurie.

Gravisca était, non seulement une ville commerçante en produits agricoles, mais encore une cité vouée aux arts. Ses vases, ses idoles, ses verres coloriés, ses instruments de bronze jouissaient d'une grande célébrité.

La découverte de cette ville antique serait donc intéressante à bien des titres, et l'on ne peut que féliciter le prince Torlonia de mettre ses millions au service d'une telle entreprise.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 28 août 1869.

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché monétaire proprement dit, mais on se plaint toujours de la difficulté de placer même du bon papier aux cotes. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 10 pour cent par an, à 1 pour cent par mois; les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales, et le papier de commerce strictement de premier ordre sans garanties collatérales: de 1 1/2 à 2 les billets de second ordre. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 12 pour cent par an le No. 1, (des transactions ont lieu, de loin en loin à 9) et de 12 à 15 le No. 1.

L'or a ouvert à 133 7/8 à 133 7/8 (contre 134 1/4 à New York), et après être descendu à 133 1/8, il a fermé à 133 1/4 à 133 1/2. Les ventes ont compris $2,000 à 133 1/8; $2,000 $3,000 et $5,000 à 133 1/4, $18,000, $3,000, $5,000 et $10,000 à 133 3/8 et $1,000 à 133 1/2. Un lot de $30,000 a été vendu à New York aujourd'hui à 134 1/8 pour compte d'une maison de notre place. En argent, la seule vente rapportée est un petit montant de demi-piastres américaines ($100) à 130. Nous cotons 129 1/2 à 130 1/2 pour demi-piastres américaines et 3 1/2 à 3 3/4 pour cent de prime en or pour piastres mexicaines.

Le change étranger a subi quelques variations en rapport avec le cours de l'or et des billets à New York. Le marché a clos avec une hausse de 1/4 pour cent. Les ventes de sterling ont compris 10,600 livres A 1 et clear à 145 7/8 et 1,000 livres de change de banque à 146 1/8. Nous n'avons entendu parler d'aucune affaire en France. On peut coter le sterling à 145 1/2 à 145 3/4 pour les bills de connaissement A 1 et clear et 146 1/4 à 146 3/4 pour le change de banque. Les francs 3 91 1/4 à 3 40 les bills de connaissement A 1 et clear et 3 88 3/4 à 3 87 1/2 pour le change de banque.

Il y a eu un léger mouvement dans le change américain, mais les affaires ont été encore peu importantes. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 pour cent de prime; et les ventes ont compris $5,000 en change de commerce, à vue sur New York au pair, $20,000 dito et $30,000, et $60,000 en change de banque à 1/4 pour cent de prime, $10,000 en change de commercé à 3/16 et $30,000 en change de banque à 3/32 et un petit montant à trente jours de vue ($3000) à 1 pour cent d'escompte.

En actions, il ne s'est traitée aucune affaire qui soit connue. En bons, nous avons à noter une vente de $2000 bons de ville 10 pour cent à 101 1/2.

Les warrants de la police métropolitaine sont en demande modérée et les prix ont subi une nouvelle hausse. Les ventes ont compris $1,000 à 85, $7,000 à 85 1/2, $1,200, $3,250 et $3,500 à 86 et $5,000 à 86 1/2. Nous avons entendu parler de quelques autres transactions de 87 à 88 sur lesquelles aucun renseignement particulier n'a été donné.

La demande pour les warrants d'Etat pour payer les taxes, a été modérée. Les courtiers ont acheté à 79 à 82 et vendu de 80 à 84, selon l'importance des warrants.

Les ventes de billets de ville ont compris $1,500 à 25 pour cent d'escompte et $3,700 (une seconde vente) à 25 1/4 et $3,700 à 25 3/4. Les courtiers ont acheté les petits montants à 26 1/2 pour cent d'escompte et vendu à 25 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Samedi soir, 28 août 1869.

COTON—Le marché a été d'une tranquillité presque complète aujourd'hui, et pas une vente n'a eu lieu; mais nous avons entendu dire que 16 balles avaient changé de mains, mais ce rapport n'est pas authentique. Un lot de 18 balles, coton très avarié, provenant du naufrage du steamer Gen. Quitman, s'est vendu à l'encan (par MM. Nash & Hodgson) à $74 50 par balle. Il a été reçu six balles de nouveau coton aujourd'hui, ce qui fait un total, à cette date, de 109 balles, contre 424 à la même date l'année dernière.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868, bal.		3044
Arrivé depuis notre dern. rap		46
Arrivé précédemment		829975
Balles additionnelles comp. d'échantillons &c.	9112	
Do depuis	595	
Du naufrage du Panthéon	487	840215
		843259
Expédié aujourd'hui	474	
" précédemment	842418	842892
Stock en mains &c.		367

Les exportations d'aujourd'hui ont été: pour New-York ——. Recettes proprement dites depuis hier soir 29 balles, contre 23 à la même date la semaine dernière.

SUCRE ET MÉLASSE—Le sucre de la Louisiane a été inactif aujourd'hui les ventes comprenant seulement 5 boucauts de bon commun à 12 1/8c la livre. Bebettes aujourd'hui 37 boucauts. Un lot de mélasse de la Louisiane est arrivé et a été vendu, dit-on, à 65c par gallon. La recuite se vend en magasin à 60 à 70c par gallon. Le sucre raffiné en vilieux vend à 12 1/2 à 16c par livre pour le jaune clarifié, 16 à 17 c pour le blanc et 17 1/2c pour le concassé et en poudre; et la mélasse recuite en raffineries se vend 60 à 75c et le sirop à 90c à $1 par gallon.

RIZ DE LA LOUISIANE—Environ 100 barils riz nouveau sont sur le marché; il est offert à 8 3/4 9c par livre, il est classé prime. Pas d'autre vente aujourd'hui.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Lizzie Gill et W. R. Arthur sont arrivés de Saint-Louis depuis notre revue d'hier.

FARINE—Nous notons encore aujourd'hui un marché calme et une rareté des marques double extra et les basses qualités, et une abondance de triple et choix extra. La superfine se vend en gros à $5 85, double extra $6 50, triple extra $6 60 à 6 70 par baril. Les principales ventes du jour ont été de 750 barils, dont 50 fine à $5 50, 100 simple extra à $5 95 100 et 150 double extra à $6 30, 100 do à $6 60 à 6 35, 50 do à $6 35 et 200 choix extra à des conditions privées.

MAIS—L'article est calme, mais les derniers prix se sont maintenus. Environ 3000 sacs se sont vendus aujourd'hui, dont 500 mélangé à 95 cts, 800 et 400 blanc à 97c, 100 do à 97 1/2, et 200 blanc à $1 par boisseau.

AVOINE—La demande est limitée et les ventes du jour embrassent 800 sacs, dont 100 et 100 nouvelle à 66c; 171 à 67c; 100 et 300 à 68c par boisseau.

SON—L'article est en bonne demande et les prix ont augmenté. 11,000 sacs se sont vendus aujourd'hui, dont 350 et 600 à $1 02 1/2 et 250 à $1 05 par 100 livres.

FOIN—Approvisionnement léger et demande modérée. 300 balles se sont vendues, dont 50 ordinaire de l'Ouest à $26 50: 50 prime à $27; 25 do à $27 50; 40 choix à $28 50 et 61 do à $29 par tonne.

PORC—Le mess se vend en gros à $15 50 et en détail à $36 à $36 25 per baril.

BACON—Un lot de 8 tierçons côtes désossées s'est vendu à des conditions privées. Les épaules se détaillent à 16 3/4 à 16 7/8c; plats-côtes 19 3/4c et les côtés désossés 19 3/4 à 19 7/8 cts la livre.

SAINDOUX—Un lot de 25 barrillets raffiné s'est vendu à 20 1/2 par livre. Le stock est léger et les prix fermes. En barrillets il est coté à 22 1/2 à 23c la livre.

BEURRE—L'approvisionnement en beurre de choix n'est pas considérable et la demande est bonne. Les autres qualités sont languissantes. Nous cotons: Goshen choix 42 à 43c, commun à bon du Nord 34 à 37 1/2 choix de l'Ouest 26 à 29c, inférieur 18 à 22c par livre.

FROMAGE—L'article est languissant, la demande étant limitée aux besoins locaux. Le Western Reserve est coté 14 à 15c, factory à 15 à 17 1/2c, le fromage-crême 18 à 19c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Le marché est ferme, les détenteurs demandant 26 1/2 à 27 cts par yarde. La demande en détail est active à 27 à 27 1/4c par yarde en balle et 25 à 26 1/4c en rouleau.

SEL—Faible demande pour le sel de Liverpool. Les prix sont de $2 30 à 2 35 par sac pour le fin et $2 25 pour le gros, les gros lots venant des magasins de dépôt paient 10c de moins par sac. Le sel des Iles Turques se vend de 50 à 60 cts le boisseau.

WHISKY—Le marché est calme et ferme à $1 27 1/2 à 1 20 par gallon pour le recifié. Les esprits domestiques sont calmes à $1 35 le gallon.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 29 août 1869.

Arrivés hier—190 bœufs du Texas, 70 veaux et veaux d'un an, 430 cochons, 29 vaches à lait.

Vend —21 bœufs du Texas, 170 veaux et veaux d'un an, 360 à h. ns.

A vendre—485 bœufs du Texas, 570 veaux et veaux d'un an, 385 cochons, 1556 moutons, 48 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv. net	—	à	—
do do 2de qlt., par tête	—	à	—
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35,00	à	40,00
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25,00	à	30,00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	12,00	à	16,00
Cochons par liv., gr	9	à	11
Cochons (stock) par tête	7,50	à	9,25
Moutons 1re qlt., par tête	4,00	à	5,00
Moutons 2de qlt., par tête	3,00	à	3,50
Moutons 3me qlt., par tête	—	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	80,00	à	100,00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50,00	à	70,00
Veaux, par tête	7,00	à	12,00
Gros veaux, par tête	8,00	à	16,00
Chèvres, par tête	1,50	à	4,00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Dimanche matin, 29 août 1869.

Hier, les habitués de la levée ont eu une journée bien différente des précédentes, des le matin, une ondée a rafraîchi le temps, et, une bonne brise du Sud a régné le reste de la journée, le ciel est couvert, il était couvert, la journée a été agréable. Quant aux affaires, les bateaux seuls de la Rivière Rouge ont reçu de beaux chargements, et parmi les arrivages un bateau, le B. L. Hodge No 2, a apporté 62 balles de coton nouvelle récolte, c'est peu mais c'est un beau commencement.

Sont arrivés, hier: Le Welcome, de la paroisse Ouest Baton Rouge, le Rapides et le Rob Roy, de la Rivière Rouge, et le Lizzie Gill, de St-Louis.

Sont partis, hier: Le Myrtle, pour la côte d'en bas, le Welcome, pour la paroisse Ouest Baton Rouge, le Golden Era, pour les Ouachita; le Rapides et le Richmond, pour la Rivière Rouge; le Tahlequah, pour la rivière Ouachita, le Henry Ames, pour Vicksburg, et le Great Republic, pour St Louis.

Pour aujourd'hui nous n'avons pas de paquebots en partance; mais pour demain soir, à 5 heures, nous aurons le nouveau bateau le Right Way, capt Jos Dalferes Jr, lequel prend la place du Rose Franks pour le service de la côte jusqu'à Donaldsonville et tous les atterrages sur le Bayou Lafourche. Mr. M. H. Landry est chargé de la comptabilité et Mr T. Nicolle est préposé au fret.

Partira aussi demain le National, capt E. F. Gross, lequel prendra du fret et des passagers pour toutes les débarcadères d'ici à Bayou Sara. M. J. G. Landry, assisté de M. S. S. Streck, préside au bureau d'affaires, et M. S. Heno, assisté de M. C. Gross à la charge importante du fret.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont ils malades?

Ont ils une démangeaison continuelle au nez.

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils le ventre dur et enflé?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des déchirements d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveuglés et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendu, comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES.

B. PHILIBERT.

HOTEL ET RESTAURANT, MANDEVILLE.

Table d'hôte, à l'arrivée du bateau, à 2 h.

Déjeuners et dîners, à la carte, cabanes à bain. Ustensiles de pêche, à volonté, et gratis.— Chambres pour familles et garçonnières—Le tout à des prix réduits. 1er août—1m—1.3.2.

Crescent Hotel,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.

Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au "Crescent Wharf", vis-à-vis de l'Hôtel.

TOULME & SAUCIER, Propriétaires. 22 juin—2m

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEUREY, Propriétaire

PHILIPPE FORGET, Gérant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien servies; pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les soupers, dîners, repas de noces, etc., y sont fournis sans délai—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

RÉOUVERTURE

Du Lake Park House et Restaurant de

N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mai 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.

Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.

De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées.

N. MILLER, Lake Park House. 30mar—6m

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,

Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA, Propriétaire. 4v 1an

BISMARK

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est fouli tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE.

DE JEUX D'ÉCHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.

Concert tous les soirs.

Restaurant à la carte. 9 mars 1an Mar..JD

Café-Cercle-Universel.

CET établissement a pour but de former une réunion sociale et commerciale offrant toutes les garanties d'ordre possibles et sous la direction d'un comité.

Prime d'admission $10, payables à l'ouverture.

Bureau de souscription, 26 Commercial Alley, Room No 7. 1er août—1m

Tonnellerie qui a remporté le prix

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de paniers à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

R. J. BERKERY,

Nos 21, 22 et 23 de la rue Front, entre Conti et Bienville.

3nov 1an (Débarcadère du coo

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.

Nos 50 et 52 Nile-Levée.

27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

Liste Officielle des Lettres Françaises.

Restant au bureau de la Poste, le 28 Août.

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A. M. ET DE 1 A 2½ HEURES.

A

Abadie Jn M, Abadie Jn, Alcevedo J, Antoine M B, Aimé Vve, Angel Juan, Allende V G

B

Blanchard D, Bouché E, Blanchard L D, Bataille P, Blache Oct, Beçon A, Branche D, Bardeau F Mm, Bantvet O Mlle, Beauvais C, Buquet A, Berthe Mlle, Bégué, Braud B, Bégue M, Bergeron Jn P, Braud E Mm, Berjot Dr, Benizech J, Bégué G M, Baroche Jn P, Bel ence Jos, Betat L Mme, Bibl J, Bienson B, Bonnecaze & Dubos, Bosra A, Bordenave F, Brossette D, Bourdin A Mme, Benis G F, Bo bé M, Bordenave F, Bordes Jn, Bouthelier L, Bucys A, Bruno Jacholres, Brunet Fcois, Belancourt J A, Blanco M

C

Cazenave M D Mme, Cabos J, Capdeville J B, Chavigny M Mrs, Cassenavette H, Calbrieu S M, Castelneau Dr, Castnado A Mrs, Casabat A, Chaudet C Mlle, Calabrest C, Cambre Jeanty, Cazeaux Jn, Ceynt Jos, Cabalzar Geo, Cantrelle M, Charpot & Lombert, Cavaroc E Mlle, Chapoy C Mlle, Cazes Jn M Mme, Carton P N, Chevanet, Cheval F Vve, Charvill Jos, Clure y Dels R, Courtade A Vve, Coutrain J Mlle, Crocheron H J, Coutaire E, Colon J, Comeaux M Vve, Coiffier, Courrège, Cornellier J J, Casey Mme, Cubero Vve, Cucullu F Mrs, Carbajal N G

D

Delvarade P, Dantonnet A B, Dabat B, Durré F, Ddon A P, Debanceau Jos, Dazet M Mme, Dany Eug, Depaus L Mme, Deharbide H, Deverenx M M, Demillier A, Dernigny G Hon, De Gruy Chas, Decosse Aug, Desanche M, De Fonseques M, Mlle, Delonde B, Drouet O, Dordenois C, Dour B, Dabelen S, Dorad E, Duplantier G Mlle, Domard M Mrs, Duvellard J, Dumont A, Durand G veuve, Dumas F C Major, Dubau G, Dumas J, Dubois, De Mendoza M G, Diaz Jn, Diaz Foo, Doubrere A Mde.

E

Escandell Jn, Estrade M, Eugénie Mlle

F

Franblanguer G, France F, Franchi M, Faget C Dr, Fauquier R, Faublanch E, Ferny Geo, Fonrolgne veuve, Fournier A Mrs, Fortier S Mme, Fonnedeville H, Foudras S Mlle, Fresy José, Friess Emile.

G

Gubargt Gacles Jn P, Garcia A, Garbiol G, Garcier E, Gaily R, Gaxrean A, Gas ieau J C Mrs, Grégoire A, Gernac, Geoffroy A, Giroux A, Gilbo A, Godet Jos, Gonez A, Gordon J, Gonzales L Mme, Guil. ont Jos, Gallice F, Guidos D Mme, Guimarchie Prof, Garcia y Lopez José.

H

Hayem Sam, Hayem L, Hayem A, Hernande A Mrs, Homberg O Mlle, Huret P, Huberty Jaf, Huber Jn.

I J K

Jacquin D Mme, Ibos P, Jay veuve, Jouvenu L, Job C, Jalle Mme, Justfant N, Jubien N, Kenny Jos Mme.

L

Lanusque, Landa, Landeta, Labouve E, Lefargue L, Labadie J, Lavezia L, La Barbe, Laudriau Mme, Lacour P, Laurent F Mme, La Croix, Lassere J, Labatle J J capt, Lacola A, Lacoste Jos, Lacombe, Lachanec L, Leroux M, Lassere J, Laffont Dque, Le Roth M, Le Blanc A, Lebans Pierre, Leblanc A, Leb'anc M, Le Blanc J R, Lemaire J B, Le Petit W R, Lecourt O, Lorez Hyp, Lorio J D, Ladeau J, Ludovic

M

Martins E, Maury J, Mass D, Malaret F, Marcon L, Macomya, Martinez A Mlle, Martin S, Mahe L, Marquere E, Mergnez A, Marin P, Marlan F, Mag. Jos, Marine Aug, Manuel A Mme, Martin A, Mattie L, Masseys P Mme, Mund J B, Mentel X, Meteyer M, Mechelar Hy, Mistilaro Q Mrs, Michel E, Mutenberger E, Michel Jos, Morier F, Moreau P, Morel V, Mérand I, Mossy C Mlle, Morantt Mme, Morras M Miss, Morarer Hy, Morelle P, Moutel J, Muh Le, Mussey, Mender J

N—O

Nanden P, Nagona J

P

Pace F, Plache J J A, Pallier M, Paires Michel, Perat Mme, Pecia B, Pegot, Percevale Hyp, Peltier N, Pens, Pacoulis H, Piquemith J M, Pillet Jn B, Pitle z A, Pierre Mme, Poevost R Vve, Poussin J Mme, Potson A Mme, Posse F Mme, Pequet V, Prudhomme P, Puchen L, Pud B

Q

Questy Jos

R

Radelet A, Raymond E, Rambau D, Raymond G, Ravelet & Son, Romain C, Kedon O M, Rinaldo E, Rauch T, Roney O Mlle, Robert Ino P, Rover V Mlle, Rosie A Vve, Rot E, Robichaux D P, Roney G, Reyes J

S

Sabatier José, Siret Sal, Sainset Mme, St. Martin Jos, Sabourin D, Saget J, Snider Eug, Segoura Mme, Saucede E, Sévelgues E P Mrs, Soniat E Mrs, Soubeyran E, Schoutsuder L

T

Touon A, Tampenas A Mme, Tranchand F, Theuret D, Tesser Jayme, Traaro J L, Tirenrre A, Thierry, Trolie F, Toregando J, Tujague Alex, Troudo C

U V

Vaux Alex F, Vauquellin H, Vaudin F, Villere E, Verand

Z

Zerling G, Zenon F

Initiales

A J & Vve

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

AVOCATS --- Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.

E. WOOLDRIDGE, J. W. THOMAS.

Bureau No 21 de la rue du Camp.

GLACIERE STONEWALL

Glace! Glace! Glace

EXPEDIÉE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs aux frais des acheteurs.

Les ordres sont exécutés sans retard.

Les prix sont ceux qui figurent sur les cartes.

W. W. CARRE & Co,

350......RUE DELORD......350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, scié selon l'Ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.

Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 195 St. Charles, Boîte No 40.

. Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

—Et—

Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front

Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE,

Et de toute espèce d'ouvrages

EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIEGES de MACHINES A VAPEUR, &

ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries;

— Marchands de —

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeur.

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR ET EAU et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai. 22 juin—un an

A la Selle Anglaise.

F. GIEFERS,

24......RUE ST-CHARLES......24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés. 7 janv—1an

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois prépa é et brut, des Chassis, des Jalousies, des portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en f-rblanc, et sans os.

GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraîche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elles sont en boîtes de 5, 10, 15 et 20 livres, et ces boîtes sont dans des caisses d'environ quatre-vingt-dix livres.

Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraîche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boîte, elle fait une soupe, un ragoût ou un hachi qui vaut celui de la viande fraîche. L'article a de grands avantages sur la viande préparée pour les a mées:

1o Comme elle égale la viande fraîche, elle prévient le scorbut que produit un usage constant de la viande salée.

2o—Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.

A. C. PIERPONT & CO.

Marchands de groceries en gros —Et— Receveurs de provisions,

No 15 de la rue Nile-Levée, Nile-Orléans—Agents.

mai—6 m

Graines de Navets, de la nouvelle récolte de Buist.

REÇU par le steamer "Gulf Stream" des graines de navet de la nouvelle récolte, assorties. Importées directement de France et d'Allemagne—Choux Bouveoul, St Denis, Quintal et choux plats de Hollande; Chouffeur de Paris hâtif et demi hâtif; Carottes demi longues et courtes; Radis demi longs; Laitue Royale et romaine; Roquette, Cresson, etc. Nous vendrons en papiers, à des prix modérés pour le détail.

RICHARD FROLSCHER,

6 août 1m No 12 de la rue Dumaine.

Graines de Navets.

NOUVELLE récolte de Landreth, récolte de 1869. Reçu, tout récemment, par le steamer United States:

Graines de navets blancs plats de Hollande, graines de navets à tête rouge, graines de gros navets dits Globe, graines de navets Ruta Baga, jaunes, à tête rouge.

A vendre, en quantités au gré des acheteurs, au magasin de graines de

H. HAFNER.

No 105 de la rue St-Charles, en face du Théâtre St-Charles. 28 juil—9m

Graines de Jardinage.

REÇU de D. LANDRETH & SON, de Philadelphie, un approvisionnement de Graines de Navets de la nouvelle récolte, des variétés suivantes et à vendre, en quantités au gré des acheteurs: Navet blanc plat, de Hollande, Navet à tête rouge, Navet Ruta Baga jaune, Navet globe blanc, Gros Navet de Naples, Navet jaune d'Aberdeen, &c.

En magasin—Gros Chou pommé, Chou Bouvreuil, Chou plat de Hollande, Chou pommé de Savoie, Chouffleur d'Italie, Chouffleur de France, Radis, Oignons, Betteraves, Carottes, Laitue, &c.

Les marchands de la campagne peuvent s'approvisionner, à des prix raisonnables, par livre ou en papier, pour le détail.

E. F. VIRGIN, Successeur de D. Maupay,

3 aout—1m No 98 de la rue Gravier.

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUE A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinlay, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des des moulins du même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul. Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel se trouvent des chambres pour un gardien, met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRÉ.

Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRÈRES, soins de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre. 1er janv—1an

Grande Manufacture —DE— VETEMENTS CONFECTIONNES

Linge de dessous, Chapeaux, etc.

CHEZ

LEON GODCHAUX,

Nos 81 & 83, RUE DU CANAL, Nos 81 & 83, Et 213, 215 & 217, VIEILLE-LEVÉE, 213, 215 & 217.

Le public trouvera toujours dans cet important établissement, dont la vogue s'accroît de jour en jour, un immense assortiment de tout ce qui compose les vêtements d'été, de linge de dessous, de chapeaux, &c.

Les étoffes qui servent à la confection de ces vêtements proviennent des meilleures fabriques d'Europe et des Etats-Unis; dix coupeurs de première classe et plus de 350 ouvriers sont journellement employés à la manufacture, ce qui démontre clairement, qu'avec de tels éléments, l'établissement de M. Godchaux ne redoute aucune concurrence.

Les vêtements faits sur mesure ainsi que ceux pris aux magasins sont irréprochables sous le triple rapport de la qualité de la marchandise, de l'élégance de coupe et de la solidité du travail.

Les prix ont été réglés sur les circonstances difficiles que nous traversons et ils sont par conséquent très modérés.

LEON GODCHAUX.

Nos 81 & 83, rue du Canal,

23 juin. Et 213, 215 et 217, Vieille-Levée

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR,

$40.........$45,

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.

Elle est patentée en Amérique et en Europe.

Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines de dans et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de tous les numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.

Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, car, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture de couleur et de grandeurs convenables, et faire des broderies supérieures à tout ce qui peut exécuter la main.

Voici quelques uns des nouveaux avantages de cette machine.

1. Elle fait le point double élastique et tire le fil de deux bobines.
2. Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que n'en peut faire la main ou une machine quelconque.
3. Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.
4. Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.
5. Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.
6. Elle ne fait presque pas de bruit; on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.
7. Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.
8. Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.
9. Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et en fait, joint au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.

Enfin, elle possède tous les avantages nécessaires; le elle coûte peu, ce qui est la chose la plus importante; 2e elle est simple et elle dure, 3e le mécanisme en est parfait.

J. CONSIDINE Agent, 129 rue Canal.

On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts. Post Office, Boîte 841. 1 juin—3m

DENTISTES.

$20 Seulement 20.

LE Dr. Chs. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses compatriotes et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $40.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. J. Duperron, 66, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 6 août—3m

Dr. MALONEY

DENTISTE,

No 203 rue St-André, près Magnolia, (Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles durent aussi longtemps que les années. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX pour modèle en or—pour le meilleur râtelier en or fait en Louisiane. Il extrait les vieux râteliers et garantit son travail. 7mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

130......RUE DU CANAL......130,

entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter soigneusement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles en plaque en or, en argent, ou du vulcanite à des prix modérés.

Consultations en français et en anglais.

Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dat, coin Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.

MEDECINS.

Etablissement Hydrothérapique DE BILOXI.

SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR H. RANCÉ.

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert mardi prochain. Il continue, et dorénavant, de recevoir les malades qui voudront bien se soumettre à ses soins ainsi que les personnes qui désirent suivre un régime de bains de mer ou d'eaux de sources.

Pour les conditions d'admission, s'adresser au Dr. Chs. Delery, 31 rue d'Orléans, président du bureau de la Nouvelle-Orléans, ou à M. A. Dornecourt, rue Royale, 147.

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet, il guérit promptement des fistules, des hemorrho... de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Des consultations sont tenues confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Rampart et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

DR. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris.

60 Rue Domaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MEDICATION HYDROTHERAPIQUE, douches froides, sudations suivies de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhée et dysenteries chroniques et à toutes les maladies des femmes par suite de faiblesse. Dans certains cas déterminés ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 5juin—1an

LE Dr CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de 12 A. M. à 1 P. M., tous les jours, au coin des rues Moreau et Mandeville. 15mai—3m

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermathorée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1an

LES Docteurs JOAQUIN de ZAYAS et FREDERICO HORSTMAN, Membres de l'Académie de Médecine de la Havane, élèves libres de la Faculté de Paris; le premier ayant été aide du Professeur Nelaton et le second, Professeur de Clinique Chirurgical de l'Université de la Havane, offrent leurs services au public dans toutes les branches de médecine et de chirurgie, et spécialement pour les accouchements, pour les maladies des yeux, des organes urinaires et génitaux, et du larynx. Ils emploient les méthodes d'examen les plus récentes, et pratiquent les opérations qu'exige le traitement des affections ci-dessus. Ils se chargent de toute espèce d'opérations chirurgicales et possèdent dans ce but les instruments de chirurgie les plus perfectionnés.

Consultations tous les jours, en français et en espagnol, à leur bureau, rue St-Charles, No 26, chambre No 2, au premier, de midi à 2 heures.

Ils donneront des consultations gratis pour les pauvres, le mercredi et le vendredi, de 2 à 4 heures de l'après-midi. ZAYAS & HORSTMAN.

RÉSIDENCES PARTICULIÈRES.—Dr J. de ZAYAS, 372 rue St-Charles. Le Dr. F. HORSTMAN, 312 rue Carondelet. juillet—1m

INSTITUTIONS

Université de St Louis.

LA QUARANTIEME SESSION ANNUELLE —DE— L'UNIVERSITÉ DE ST. LOUIS

Commencera le LUNDI, 6 septembre 1869. Les cours des études offrent aux élèves toutes les facilités d'acquérir une éducation classique et commerciale complète.

RÉFÉRENCES:

MM. VON PHUL BROS, Nouvelle-Orléans. E. CONERY & SON, JOHN S. MOORE & CO., JOHN G. ROGERS & CO., AR. MILTENBERGER & POLLOCK.

Pour les catalogues, s'adresser au Rév. F. H. STUNTEBECK S. J., Président de L'Université de St Louis, à St Louis, Missouri. 30 juil—1m

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collége commencera le 4 octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$90 en or, (ou son équivalent) pour mi-session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. P. Poursine & Cie., rue Natchez, Nile-Orléans. 18 août—3 m. M. D. J.

Pensionnat de jeunes Demoiselles

DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ,

No. 287, rue Prytania, encoignure Première.

MME KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, boîte No 1413. 21août 6m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collége Classique et Commercial.

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs:

Edw. C. HAYDEL——Cha. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv 1an.

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire.

Près d'Alexandria, Louisiane.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.

Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant à Alexandrie.

11 janv—1an

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 136, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 25sept—1an Nouvelle-Orléans

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1 an 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal à cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800,000
Pertes payées	500,000

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président, H. V. GAHAGAN, Secrétaire, L. McADAM, Actuaire, A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York. Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York. John J. Crane, président Banque Republic. William T. Hooker, Wall Street. William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co, Charles O. Rockwood, caissier, Newark Banking Co, Hon. George Opdyke ex-maire de New-York, Minot C. Morgan, banquier, Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company. Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co. Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats. E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.

William Wilkens, maison W. Wilkens & Co, Julius H. Pratt négociant, William W. Wright, négociant, Charles J. Starr, négociant, William Allen, négociant, George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York, George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company, John H. Sherwood, Park Place, Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street, Edward H. Wright, Newark, New-Jersey, George W. Farlee, avocat, W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 42 DE LA RUE DE L'UNION.

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN,

Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.

CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbonique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, ainsi, tous les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en rendre l'emploi facile à tout le monde en toute saison et sous n'importe quelle latitude.

Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité possède en outre de ses qualités salubres et désinfectantes celle de préserver de la pourriture tous les bois appelés à être mis en contact avec l'eau ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.

Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire l'usage pour la conservation des cuves à eau, planchers, lambourdes et revêtis de maisons, poteaux de maisons, poteaux de clôtures, wharves, barrières, navires, ponts traverses de chemin de fer, etc., etc.

L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité le papier de tapisserie que le qu'on soit la délicatesse ainsi que toutes les glaces étamées qui se détériorent tant sous l'humidité.

Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et de ses conséquences les soieries de toute nature et autres délicates qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre sans que se dégrader tous objets de luxe qui craignent des atteintes des mites.

L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur chez

ALEXANDRE FUCHS No 62 rue Toulouse et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 12 rue de Chartres. 13juil—3m

CHARLES E. WYNNE & FARR,

Marchands et Agents pour la vente —DE— MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,

No 111, rue Gravier, Nile Orléans.

NOUS avons constamment en stock des MACHINES à vapeur stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et condenser le coton, MACHINES A EVAPORATEURS et MOULINS à sucre, MOULINS Dionsen à grain, et toute espèce d'instruments aratoires, que nous offrons aux prix de fabrique.

Nous tirons nos articles directement de l'avant de s'adresser ailleurs.

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)

Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier.)

CHANGEMENT DE MAGASIN, POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION.

Ant. Carrière. Emile Carrière

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS de vins, eaux-de-vie, etc., ont transporté leur magasin du No 17 rue Bienville, au No 21, même rue.

AVANCES—Avances libérales à faire sur les produits consignés à nos amis du Havre et de Bordeaux.

A. CARRIERE & Co

CHANGE—Change sur Paris, le Havre et Bordeaux, payable dans toute la France, en sommes à la convenance des acheteurs, constamment à vendre par A. CARRIERE & Co.

E. HEATH,

Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,

No. 99 de la rue du Camp,

Stores, Corniches, Franges, Embrasses, Cordes, Glands, Damas, Reps, Peluches, Chinés, Dimity et Etoffes à rideaux, Crin Moss, Crin brut, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts, Ressorts à 8 fils, Chaises et Matelas, Tabourets, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans doute, etc.

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.

ELKIN & CO,

168......CANAL......168

(Travers Christ Church)

REÇOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure, BLANCHES, A CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.

TOILES Cirées pour planchers, de 3 à 24 pieds de large, NATTES Manila et Coco, STORES variés, CORNICHES RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c., 29mars 6m

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de tout genre:

Feutre, Laine, Paille, Campeche &c, &c, Chapeaux pour le détail de la ville et en gros des marchands de la campagne.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nile Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma bière, je me suis établi la ville qui pour les marchands et en fait les une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse à côté des bureaux de MM. G. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juil et—1an

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp. Le magasin ci-devant au No 174 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un tout lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 28mars—1an

MANUFACTURE A LA VAPEUR

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL,

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No. 14, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nile-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie, et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, de Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser.

Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

R. T. WALSHE.

110 rue du Canal,

9janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

H. F. GIVEN,

11......RUE DE L'UNION......11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,

—ET—

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

16juill—6m Nouvelle-Orléans

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils, et à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & CO

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers.

No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.

L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Menlolock et Oak à semelles, serges anglaises, élastiques rubans à border &c.

Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les prix avantageux au commerce.

WM. J. SHELDON,

No. 36, de la rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane. 11juil—3m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs

J. M. Lapeyre, W. S. Mount, John Davidson, L. B. Pothier, H. Zuberbier, Wm McCulloch, L. N. Marks, Wm Creevy, E. F. Schmidt, T. K. Finlay, Wm Cooper, Anthony Sambola, W. S. Pike, Patrick Irwin, David McCoard, John C. Sinnott, L. Caulfield, C. Cavaroc, Gerard Stith, W. C. Nichols.

Officiers

JOHN DAVIDSON, Président. W. S. PIKE, Vice-Président. R. W. YOUNG, Secrétaire. L. A. FOURNIER, Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur. ALEXANDRE HART, Médecin examinateur. N. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an.

JOS. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

39......BOURBON......39.

Entre Douane et Bienville,

Autrefois, rue de Chartres No 34. 5fév—1a —3f p s—dim,mer,jeu

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY" De Barils à Mélasse.

Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nile-Orléans.

AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que les meilleurs faits à la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois, et au gré des acheteurs.

Nous invitons tous les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre atelier et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.

Les ordres laissés à l'entrepôt de visiteurs de R. Marsh, Denman & Co., au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.

E. F. WALLICHE & Co. D. M. HOLLINGSWORTH.

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

—AU No—

143......de la rue Gravier......143

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il les d'être les commandes à des prix réduits.

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Aie, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plomb. No. 146 rue Poydras, Nouvelle Orléans. Agents des Tuyaux doubles en fer-blanc, patentés de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser et réparer les hydrants.

Médicaments.

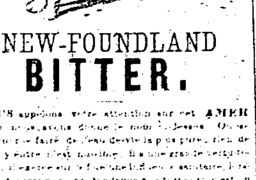

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER... [illegible]

Notre réputation est établie de supériorité.

M. JULES TARDOS de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT MURRAY & Co. Mobile, [illegible]

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an—Mar 18

Le "King of Chills" [illegible]

Les fièvres du troisième jour [illegible]

Le King of Chills [illegible]

$100 [illegible]

Pour la Diarrhée, employez le "Red Diarrhœa Remedy". [illegible]

L'English Female Bitters [illegible]

WHEELOCK, FINLAY & CO., Agents.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irritabilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, et l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent. rue de Chartres, No 39 Nile-Orléans

Collége de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE.

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

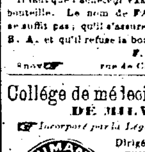

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments modernes à l'usage des maladies et des difformes et où ceux-ci reçoivent les soins les plus intelligents qu'il soit possible de leur donner. Les affections chroniques, celles qui exigent des opérations chirurgicales—les maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies du foie, des yeux, des oreilles, des organes urinaires et génératoires ainsi que les affections ordinaires y sont traitées sur les lieux ou par lettres.

On transmettra aux malades, par la poste ou cachetés, en en recevant le prix, les ouvrages de médecine suivants:

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS; Catarrhes Chroniques, Bronches, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages; prix, 25 cents.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures; prix, 50 cents.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures; prix, $1.

FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse; guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées; prix, 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.

Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et nous envoient un timbre pour la réponse.

S'adresser au médecin,

T. WILLIAMS, D. M.,

Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège. 15 juin—1 an.

Pilules Cathartiques d'Ayer

MEDICAMENT LAXATIF.

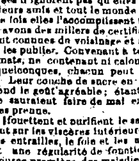

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir et il n'en est pas qui ait été aussi universellement adopté que les Pilules qui, pour agir doucement n'en agissent pas avec moins d'efficacité. La raison de sa popularité s'explique par sa supériorité sur tous les remèdes de ce genre. Les personnes qui en ont fait l'essai savent qu'elles leur doivent leur guérison; celles qui ne les ont pas employées n'ignorent pas qu'elles guérissent leurs voisins et leurs amis, et tout le monde sait que ce qu'elles font une fois elles l'accomplissent toujours.

Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues du voisinage et nous n'avons pas besoin de les publier. Conviennent à tous les âges et à tous les climats, ne contenant ni calomel ni drogues délétères quelconques, chacun peut les prendre en toute sûreté. Leur couche de sucre en conserve la fraîcheur et en rend le goût agréable; étant purement végétales elles ne causent aucun dommage en quelque quantité qu'on les prenne.

Elles fouettent et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieurs; nettoient l'estomac, les entrailles, le foie et les autres organes et, en tenant une régularité de fonctions, prévient ce qui est la source première des maladies.

On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes les prescriptions pour les maladies suivantes:

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et la manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.

Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre raisonnablement afin de faire disparaître les obstacles qui occasionnent ces maladies.

Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il n'en faut qu'une légère dose.

Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aisne, il faut en prendre continuellement.

Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.

Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.

Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'aider la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage alors même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse.

DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U., à Lowell, Mass.

On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

E. DECHAMPS,

No. 26 de la rue St-Louis, Nile-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins, cognacs, liqueurs, absinthe suisse, kirsch, huile à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.

Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 2 nov—1an

AGENCE GENERALE.

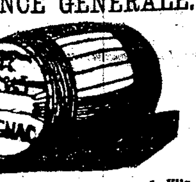

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils. do Alphonse Cahuzac. Champagne Chs Heidsick, Porto de B. Cazet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Cie. 3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,

Anisette, Curaçao, Marasquin,

CORDIAUX ASSORTIS,

Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Sirops de Fruits, Médailles. 23déc—1an

VIEUX WHISKY BOURBON,

DE J. A. MILLER,

Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye purs, Whisky Rectifié, de tous les âges, prix et de la meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Maïs, Farine, &c. Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO. à New York. COBB, DOLHONDE & CO. Au No 37 de la rue Natchez. 1er août—6m—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE

73......VIEILLE-LEVÉE......73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crême de Menthe, Fruits à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

Opium. Opium Opium.

Attendu par le steamer

ALHAMBRA,

qui arrivera directement dans ce port au commencement de juillet, à vendre par E. J. HART & Co.

2juin Nos 71, 73 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co.,

Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de

E. J. HART & CO.

Seuls Agents dans les Etats du Sud.

Nos 71, 73 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail, par

H. F. WILSON & BRO., Au coin des rues Magazine et Philip.

CLARK & MEADER, Au coin des rues Commune et Carondelet;

SAML HASTINGS, Au coin des rues Magazine et Felicité.

Sucres!

1000 [illegible]

E. J. HART & Co. Nos 71, 73 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE. SEL DE SOUDE, SOUDE CAUSTIQUE, BI-CARBE DE SOUDE.

A vendre en magasin et en Douane par E. J. HART & Co.

Nos 71, 73 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Travailleurs Bureau et Enregistrement de Terres.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bureau de Travailleurs [illegible]. Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, Président et Agent général de Bureau des Commissaires d'Emigration. 2 juin—6m

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS,

EXECUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure, réglage en tous genres; Cartonnages [illegible]. 37 rue Toulouse entre Chartres et Royale

Prix modérés 24juin—1an

Directory de la Nile-Orléans, J. Chandler pour 1870.

LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Benj. Chandler, Box 371 du Bureau de Poste, à la boîte 40 du Mechanics' Dealers' Exchange, No 195 de la rue St-Charles, et au bureau du "Picayune".

Avis de Société.

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera dans les nouveaux magasins No 182 rue Gravier, et No 15 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.

J. A. LUM, FRANK H. HOOKER

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été.

DEPARTS.

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt.		—DU LAC—	
6 heures du matin,		6 heures du matin,	
8	"	7	"
10	"	9	"
Midi		11	"
2 heures	P. M.	1 heure	P. M.
3	"	3	"
4	"	4	"
5	"	5	"
6	"	6	"
7	"	7	"
8	"	8	"
9	"	9	"

Le convoi de 9 heures du soir, du Lac, ne va qu'à l'ancien dépôt.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et, du Lac, à 10 heures du soir.

Le Dimanche un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 5 heures du matin.

Les convois partiront à toutes les heures, le dimanche de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY, Surintendant-Général. 18 juil

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nile-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches excepté) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin. CHS. A. WHITNEY & Co, Agents. 27mai

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL, AOUT 1869.

Sont invitées à se présenter au Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A: Aurenson Auguste, Avet Alfred. B: Bergy Jules, Bon Louis François-Désiré, Ballou Louis. C: Charpentier (musicien), Candelier Adolphe, Charbonnel Michel-Antoine, Coulon Alexis, Cornier Pierre. D: Dreyfus Benoît (les époux), De Barbiería Jacques Antoine, Henri et Anne-Marie, Darlee Joseph, De Beffroy de la Grève, Despony Joseph (originaire de Gourdon, Hautes-Pyrénées), Durmeinstein Léonard (tanneur). E: Esparros Pierre, Escazaux Michel. F: Fage Louis (boucher), Foudrias Ernest. G: Giraud Joseph, Gomelin Auguste, Guénot Joseph. H: Hudeau Jules. J: Juville Emile. K: Koeff Nicolas. L: Lhote Jules-Valentin, Lafond Mme, née Louise-Aglae Cécile-Leclerc, Lacazée Jean-Jacques-Eugène-Bertrand, Livran Jean, Lannay Edouard-Isaac, Lasserre Narcisse Félix, Lassavagne Laurent, Laserre Dominique, Larbien Jacques, Labat Louis. M: Moreau Jean, Masse Victor (docteur-médecin), Michon François-Zacharie, Mary Hector (les époux), Maillet Gustave. N: Niedergang Catherine Mlle. O: Ostallier Charles. P: Parlongue Mme Vve, née Pacboud Julie, Poujoulet François ou Antoine, Poncet Paul, Pellissier François (la famille). R: Rioux & Cie, Royère Pierre-Vital, Reynaud Lucien-François, Rouyer Casimir. S: Sanarens Bernard. T: Terranche Guillaume-Frédéric. V: Vazille Jean-Baptiste, Varet Jean-Joseph-Désiré, Vital Chiand.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No. 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er août.

G. et T. F. Searing vs N. Butchert et als.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,895—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 16 d'août 1869 et à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, deux de septembre 1869, à 12 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Une cargaison de bois de construction telle qu'elle se trouve aujourd'hui, à la tête du Vieux Bassin près la rue Toulouse, Deuxième District de cette ville.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

22 août—22,25,28,31—sept 2

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Grande vente d'ouverture —DE— Marchandises d'automne, ETRANGÈRES et AMERICAINES, D'articles de Fantaisie et de "Notions."

PAR VINCENT & CO: G. Vincent, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 31 août 1869 à 10 heures, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—750 lots de belles marchandises, comprenant en partie:

Couvertures blanches et en couleur, Jeans et twills épais, Doeskins, sole et cachemire, en noir, Flanelle blanche, rouge et bleue, Cotons blancs et écrus 4/4, 7/8 et 3/4, Kerseys, linseys, satinets en couleur, Couvre-lits et courtepointes, Alpacas, indiennes laines, mérinos, Bas, chaussettes de peau, batistes, etc. etc. 200 lots d'articles de fantaisie et de "notions."

—Aussi—

300 douzaines châles laine, nubias, écharpes, capuchons, de toutes variétés, sur lesquelles l'attention de marchands est appelée. 29août

PAR H. SCOTT.

GRANDE VENTE DE Habillements, de Bottes, Souliers et Chapeaux.

PAR H. SCOTT: H. Marks, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 30 août, à 10 heures, à leur salle d'encan, No 46 de la rue de Chartres—

Un grand envoi d'habillements qui viennent d'être reçus et qui seront vendus en détail à la convenance des marchands de la ville et de la campagne.

Un assortiment de souliers balmorals et bottines pour demoiselles, dames et enfants, de bottes et de brodequins pour hommes.

Un assortiment complet de chapeaux en castor, feutre, castor et laine, pour hommes et enfants.

Conditions à la vente. 27 août

PAR GABRIEL LEAUMONT

Quincaillerie. Coutellerie.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—Sera vendu au No 89 de la rue de Chartres, LUNDI 30 courant, à 10 heures du matin, à sera vendu—

200 lots de couteaux et fourchettes de table, canifs, hachettes, marteaux, scies, fourchettes, clous, pelles, pioches, casseroles, étrilles, miroirs, ardoises, cordes pour chevaux, chandelles, serrures, ferrures, fers, chettes, &c.

Conditions, comptant. 29 août

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Grande vente, à l'encan, Pour cause de départ.

Articles de fantaisie français, anglais allemands et américains.

Porcelaine, Objets en osier, Verre de Bohême, Jouets de toute espèce.

Au magasin de l'importateur PROSPER REFER, au No 22 de la rue de Chartres, entre Canal et Douane.

Liquidation pour cause de départ

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur—Bureau, No 14 de la rue Chartres, coin de la rue Bienville—Il sera vendu, le et septembre et les jours suivants à 10 heures du matin sans réserve—

2000 lots.

Comprenant, Jouets, poupées, quincaillerie, instruments de musique, fonds d'articles, objets en osier, objets en porcelaine, objets en marbre de Paris, verrerie de Bohème, paniers, peignes, brosses, cannes, etc. voitures d'enfants, vases, pipes, etc. et un magnifique assortiment d'articles de fantaisie.

—Egalement—

Etagères, installations de gaz, vitrines, coffres-forts, pupitres, etc.

Conditions—Comptant, sur livraison. 29 août

PAR J. DEJAN JR.

Contenu de la résidence en briques et à quatre étages, No 65 de la rue Dauphine—Vente à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 153 de la rue Gravier—LUNDI 30 août, à midi, à la résidence en briques et à quatre étages, No 65 de la rue Dauphine, il sera vendu—Tout le contenu de la dite résidence, comprenant meubles de salon, meubles de chambre à coucher et de salle à manger, pianos, gravures, tapis, literies et vaisselle, batterie de cuisine, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor de l'Etat Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux—à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr, encanteur—Bureau et entrepôt, No 153 de la rue Gravier—Il sera vendu, LUNDI, 30 août, à 11 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 153 de la rue Gravier, il sera vendu—Un assortiment de meubles de tous genres, bureaux, pianos, etc. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

A. C. TREMOULET, assé vs. LOUD NEAMAN BURGESS.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,916—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 14 septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit. [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

MARC DASTES vs. LOUIS JULES MAILLOT, tuteur du mineur CHS GEORGE MAILLOT.

DEUXIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI onze de septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants, rue Royale, entre les rues Conti et Bienville, Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit. [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11 28 24—sept 7 11

VENTE DE CONSTABLE.

Nos 5,495—3,455—3,454—3,456—498.

EN vertu de commandement des parties ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, aux enchères, dans cette ville, [illegible] PHARMACIE, entre Tchoupitoulas et Magasin [illegible].

A. A. FLATTSMIER, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District, de la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—par les présentes que le 21 avril 1869, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans l'affaire de [illegible] Case, femme de François Cazenave, son mari, [illegible]

Jugement rendu le 21 août 1869. Signé le 28 août 1869. (Signé) CHS LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce [illegible] de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante neuf et la 94me année de l'Indépendance des Etats Unis.

LOUIS A. RICHARDS, Député Greffier.

14 août—14 3—sept 15

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun, de la Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1869.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir:

Sur les risques d'incendie	$136,974 95	
Sur les risques de mer	57,141 71	
Sur les risques de rivières	92,475 97	
	$286,592 59	
A ajouter—Risques non déterminés pour 1867	$60,413	$347,015 59
A déduire—Risques non déterminés pour 1868	$59,564	
Primes remises	3,129 17	$62,293 17
Gains nets sur les primes de 1868		$284,720 42
Pertes payées durant la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendies	$50,910 48	
Sur les risques de mer	18,229 54	
Sur les risques de rivière	37,292 01	
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, Intérêts sur Scrips, et profits et pertes, moins l'escompte et l'intérêt	$90,890 51	
		$197,321 57
Profits Nets		$87,398 85

La Compagnie possède l'actif suivant:

Bons consolidés et de railroad de la ville (au plus bas cours de la place)	$334,790
Bons de l'Etat, dito	15,200
Stocks de Banques et de Gaz, dito	105,969
Emprunts sur gages	33,518 27
Emprunts sur hypothèques	52,200
Billets à percevoir	7,575
Primes en cours de perception	34,708 85
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance	10,33. 87
Coupons sur Bons d'Etat et de Railroads non collectés	19,080
Billets sans cours	4,000
Montant en mains	124,462 27
Total de l'Actif	$850,079 26

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.

A. SHELLEY, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dûs; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1858, à partir du deuxième lundi de février 1869. Et il a de plus déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis à dater du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

J. G. GAINES, Vice-président.

—Directeurs—

JOHN G. GAINES, E. J. HART, HENRY RENSHAW, J. C. RICKS, H. T. LONSDALE, J. H. STAUFFER, S. BISCOE, J. B. BRES, J. C. BARELLI, I. N. MARKS, HUGH WILSON, THOS. SLOO.

19 janv—1an—1mat

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et articles d'habillements.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex Levy, encanteur.—LUNDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres, il sera vendu—

Cotons blancs et cotons écrus, indiennes, tissus en fil et en coton, cotonnades, denims, stripes, [illegible] jeans, toile d'Irlande, jaconats blancs, [illegible] nansouk, rideaux brodés, mouchoirs en fil et en soie, [illegible] ma kroffs balmoral, châles, [illegible] et bas, corsets, bonneterie, gants, ombrelles, chemises de dessus et de dessous, caleçons, cravates, réseaux de coiffure, &c.

Et à midi, onze pièces de jeans endommagés. Conditions à la vente. 29août

PAR S GUINAULT

MEUBLES! MEUBLES!!

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI 30 août 1869, il sera vendu à 10 heures du matin, rue Toulouse, entre Royale et Bourbon—

Un lot de meubles neufs, consistant en chaises en canne, table de centre, glaces, sofas, bois de lits et armoires acajou, tables de toilette, berceuses, literies, verreries, etc., etc.

Conditions—Comptant. 26 août

PAR B.J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c. à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu MARDI [illegible] heures et demie, au [illegible]

De beaux chevaux de selle et de harnais [illegible]

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Meubles Meubles Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY, R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu MARDI, [illegible] août, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 17 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou, et noyer, bureaux armoires, [illegible] tables [illegible] etc.

—EGALEMENT—

Une grande facture de [illegible]

Banques Cies d'Assurances etc

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez.

DIX-SEPTIEME ANNEE.

Actif, le 31 décembre 1868—$1,135,111 6.

ALFRED MOULTON, Président, WM. M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendies, de rivières, et de mer, aux taux courants de prime.

—Directeurs—

E. K. CONVERSE, OCTAVE VOORHIES, ARCHIE WOODS, A. H. MAY, ROBERT HARE, J. W. ALLEN, E. M. HORRELL, JNO. T. MOORE, WM CHAMBERS, JNO. C. ROGERS, D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurance de L'ATLANTIQUE, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 70 de la rue du Camp

Nile-Orléans 7 juillet 1869.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie le présent état de ses affaires.

Montant des primes du 3 juillet 1868 au 30 juin 1869 savoir:

[illegible]

Pertes payées dans la même période, savoir

[illegible]

Actif

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite aux livres de la Compagnie. E. RIGNEY, Président. H. P. JANVIER, Vice-Président.

Assermenté et signé par devant moi ce [illegible] EDWARD IVY, Notaire Public.

Les Directeurs ont, ce jour déclaré un dividende de [illegible]

E. RIGNEY, Président. H. P. JANVIER, Vice-Président.

—Directeurs—

E. RIGNEY, T. M. SIMMONS, T. PRUDHOMME, F. NEWMAN, H. H. STANLEY, JAMES EVENS, C. M. SORIA, THOMAS SIMMS, GEO. W. MANSON, R. J. WEST, E. L. MANN, A. D. GREEF, WILLIAM VoPHUL, H. P. JANVIER, ALEX. MARKS, JOHN H. KEEP, JOHN PATTON, G. E. PLAYBACK, M. AGAR

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104......RUE DU CANAL

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 et comprenant les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$435,663 12	
Sur les risques de mer	203,767 38	
Sur les risques de rivière	182,092	
Total		$1,321,532 88
En moins—Primes sur risques non expirées	[illegible]	
Montant net des primes le 31 mai 1869		[illegible]
Pertes payées:		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	79,404 11	
Taxes, réassurances et primes remboursées	[illegible]	
Profits et pertes et dépenses moins intérêt	[illegible]	
		589,018 57
Bénéfice		[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$134,896 99
Bons de la ville	151,800 00
Actions de banques et de chemins de fer	36,436 00
Billets garantis par hypothèque	6,161 57
Billets garantis par nantissements	196,074 54
Effets à recevoir	44,441 05
Primes en voie de perception	85,179 92
Bons de l'Etat de la Louisiane	1,500 00
Scrips de compagnies d'assurances	12,753 00
Actions du dry dock Valette	19,800 00
de la presse "Levee Steam"	2,900 00
du "Marine Dry Dock"	5,700 00
de la compagnie d'assurance sur la vie "Equitable"	2,900 00
du "Merchants' Exchange"	1,000 00
du "New Orleans Lightering Co"	1,500 00
Bons hypothécaires du Grand Lodge F. L.	5,000 00
du "Turner's Ass'n"	3,000 00
En caisse	213,692 22
Total	$1,499,802 47

En moins

Intérêts non réclamés et intérêts à payer juillet prochain	$101,975 75
Emission totale du scrip de l'année 1866, payable en juillet prochain	118,[illegible]
Primes sur risques, non terminées le 31 mai, 1869	290,962
	471,477
Actif net	$1,[illegible] 72

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans.

Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 juin 1869. S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869 il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer le second LUNDI de juillet prochain, L'EMISSION ENTIERE DE SCRIP POUR L'ANNÉE 1866 et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

P. FOURCHY, P. MASPERO, D. McCOARD, M. PUIG, L. F. GÉNÉRES, P. S. WILTZ, S. Z. RELF, JOS. HOY, D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ.

La Dame A. A. FAYERWEATHER vs l'Eglise Africaine Méthodiste Episcopale, de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cinquième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt de septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit.

Deux terrains situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville et désignés par les numéros quinze et seize de l'îlet circonscrit et borné par les rues Roman, de la Douane, Derbigny et Bienville. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, mesure américaine, vingt-cinq pieds de face à la rue Roman sur 148 pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément au plan dressé par Jos. Pilié, ci-devant voyer le 1er mai 1848 et déposé en l'étude de David L. McCoy, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de A. Carrière, suivant acte au rapport de T. Guyol, notaire public en cette ville, en date du 15 novembre 1848.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 26—5 12 19 sept